

PRESENTATION D'UN BILAN
Jardin Lalanne
30 mai 2005

Introduction

Le jardin des enfants (3300 m²), dit « jardin Lalanne », est à la fois une aire de jeux et une réalisation artistique paysagère originale. Il se situe dans le Jardin des Halles, où sa signification et sa fonction concourent à la réussite fonctionnelle de l'ensemble. Sa fréquentation et son appréciation par le public témoignent de l'importance symbolique autant que concrète qu'il a prise pour les habitants du quartier comme pour les visiteurs occasionnels.

Le but de ce document est d'en dresser un audit.

Sont ici présentés un bilan sur le plan du paysage et de l'entretien d'une part, un bilan sur le plan des usages et de la sécurité d'une part.

Paysage

Le jardin est organisé comme un « univers » constitué par une juxtaposition de mondes fantastiques (le monde tropical, le monde mou – piscine à balles - , le monde géométrique et sonore, le monde volcanique, l'île mystérieuse, le monde antique). Chacun de ces mondes comporte des équipements de jeux inscrits dans une thématique paysagère en rapport avec la singularité de ce monde.

Maturité et état des végétaux

Actuellement l'ensemble des plantations initiales du jardin a bien « vieilli ». Tous les arbres d'origine se sont épanouis dans des proportions satisfaisantes, donnant au jardin une maturité qui qualifie le cadre et accroît les perceptions particulières à chaque monde : les rideaux de bambous (monde tropical) se sont épaissis, les platanes taillés en « moignons » ont acquis une allure fantastique, les haies de buis ou de *Lonicera* accompagnant les cheminements en creux et bosses autour de l'île ont trouvé leur beau volume.

Dans le détail, certaines aires restreintes sont actuellement en cours de requalification. Ainsi,

- le long de la limite sud, une partie plate, autrefois traitée en lierre, a été replantée en *Lonicera nitida* 'nigra', dans le but de sculpter bientôt ces arbustes pour former des vagues qui donneront du caractère et du volume à cet endroit
- le long de la limite nord, face à l'espace public, les « délaissés » sont maintenant replantés d'annuelles pour donner de la couleur à cet espace un peu sombre
- à l'entrée, les petites surfaces libres entre les rosiers et les plantes taillées sont plantées d'annuelles aux couleurs vives

Globalement on peut souligner l'excellent état des plantes, leur entretien attentif et régulier, la qualité des tailles, et le souci du maître jardinier de renforcer pour chaque « monde » son identité paysagère singulière.

Défauts techniques

Certains défauts de mise en œuvre sont apparus au long des ans, auxquels il a été remédié. Ainsi l'obstruction de conduites d'évacuation des eaux de ruissellement, liée à la présence de bouchons dûs au mauvais état des canalisations du réseau indépendant situé par-dessous, avait donné lieu à une stagnation de l'eau dans le jardin ; elle a été résolue par le nettoyage et la mise en place de tampons évitant la remontée de l'eau.

Il a été remédié aux défauts d'étanchéité.

Usages

Qualité des usages

Le jardin des enfants, réalisé par l'architecte Claude Lalanne qui le destinait à l'agrément, à l'épanouissement et à l'éveil des facultés physiques et d'observations des enfants. Une équipe de dix animateurs travaillant en roulement accueille les enfants de 7 à 11 ans et accompagne leurs déambulations dans les mondes fantastiques du jardin. L'espace très végétalisé permet aux enfants de se sensibiliser aux différents aspects du monde végétal, en traversant la forêt de bambous, en se perdant dans le labyrinthe ; ils peuvent aussi apprendre à reconnaître les différentes essences présentes (arbre à soie, ficus, buis, lierre...)

Modalités d'accès

Le tarif d'entrée est de 0,40€ par heure, sauf pour les enfants titulaires de la carte Paris famille qui rentrent gratuitement (12% environ des entrées). Les entrées se font toutes les heures et le jardin peut accueillir un maximum de soixante enfants par heure. Ouvert six jours sur sept (fermeture hebdomadaire le lundi) de 10h à 19h, il respecte les horaires suivants en hiver (de la première à la dernière entrée) :

Mardi, jeudi et vendredi	De 9h à 12h et de 14h à 16h
Mercredi et samedi	De 10h à 16h
Dimanche	De 13h à 16h

Le samedi, les parents peuvent accompagner leurs enfants de tout âge et découvrir ce site de 10h à 13h. En cas d'intempéries, ce jardin est fermé pour des questions de sécurité, les enfants pouvant tout de même être réunis dans une salle prévue à cet effet.

Fréquentation

La fréquentation du jardin, sur les dernières années, est la suivante :

Année	Fréquentation
1999	31 772
2000	24 512
2001	26 574
2002	26 298
2003	27 953
2004	28 343
2005 (en cours)	7 853

Le jardin Lalanne reçoit donc en moyenne 101 personnes par jour d'ouverture (moyenne réalisée sur les 10 premiers mois de l'année 2003). Il est fréquenté par des habitants du quartier, mais aussi par des enfants de Paris, de banlieue et de province. Cette mixité se retrouve dans la liste des 465 écoles et centres aérés reçus en 2002. Les animateurs reçoivent aussi des écoles spécialisées, notamment des hôpitaux de jour s'occupant d'enfants « inadaptés ». La liste et les coordonnées des écoles est jointe en annexe. L'intérêt pour ce jardin s'étend au delà de nos frontières avec, pendant les vacances scolaires des visiteurs européens (Allemagne, Italie, Espagne,...) mais aussi internationaux (Chili, Australie, Russie,...). Cette fréquentation variée, est due à une présence dans de nombreux guide comme Pariscope, le guide du routard Paris et spécial enfant, Paris pas cher,...

Respect des normes et sécurité des équipements

Concernant le respect des normes des équipements de jeux et des normes de sécurité des aires de jeux, un audit a été réalisé par l'APAVE en janvier 96. Les prescriptions faites par le bureau de contrôle ont été mises en œuvre (destruction de la cabane Bambou qui a été reconstruite avec des matériaux adaptés, mise en place de sols souples,...). Certains points restent en suspens, concernant notamment le dégagement pour les aires de réception des toboggans où l'espace à disposition ne permet pas de correspondre aux normes en vigueur. Des aménagements ont été réalisés (mise en place de sol souple au niveau des obstacles,...) pour minimiser les risques. Par ailleurs ce jardin a un fonctionnement spécifique puisque les enfants ne sont pas laissés sans surveillance sur l'ensemble des équipements. En effet une équipe d'animateurs les accompagne en permanence (un animateur pour 12 enfants maximum), équipe qui connaît les sites potentiellement dangereux du jardin et qui veille avec une attention accrue sur ces zones (évite les rassemblements au niveau des aires de réception des jeux, éveille la vigilance des enfants sur les obstacles,...).

Par ailleurs les animateurs en charge du jardin ont récemment repéré, à l'occasion d'un petit incident, le danger représenté par quelques « passages » d'un jeu à un autre, passages « sauvages » utilisés spontanément par des enfants aventureux, et qui représentent une cause d'accident. Ils mettent en œuvre en ce moment des solutions destinées à sécuriser ces zones sensibles.

Sécurité nocturne

Comme beaucoup d'espaces retirés des regards, ce jardin subit une fréquentation nocturne de personnes sans domicile fixe, que les agents de surveillance spécialisée sont contraints d'évacuer. La Direction de la Prévention et de la Protection, très sensibilisée à ce point, porte assistance à la Direction des Parcs et Jardins autant que de besoin. L'organisation mise en place (avec notamment une ronde matinale avant l'ouverture réalisée par les A.S.S.) permet d'éviter tout incident lié à ces intrusions nocturnes.

Conclusion

Sur le plan des usages,

ce jardin répond pleinement aux attentes des usagers et constitue une source réelle de satisfaction et de plaisir.

Sur le plan de la sécurité,

il vieillit convenablement et ne nécessite pas de prévoir de gros travaux de réaménagement.

- Cependant, une rénovation de l'existant (réaménagement des haies et clôtures extérieures, agrandissement..) serait envisageable, rénovation qui serait à même de mieux l'insérer dans le futur espace du site.
- On peut noter par exemple que dans le « monde antique », espace structuré avec des réalisations de béton, celles-ci présentent des fissures dues au vieillissement des joints de dilatation de la dalle sur laquelle est construite le jardin. Une intervention ponctuelle sur cette partie est envisageable.
- On peut noter aussi que le jardin n'est pas ouvert en cas de pluie car les cheminements sont glissants. Mais ce point a déjà été souligné lors de l'audit réalisé par l'APAVE en 1996 ; il a été préconisé de fermer le jardin de toute façon. En effet, même dans les endroits fortement pentus où ont été mis en place par la suite des matériaux antidérapants, les passages restent glissants. La fermeture en cas de pluie reste de rigueur.